

ORDRE du JOUR :

Ouverture de séance à 19h00 – M. Le Maire demande à rajouter 3 délibérations concernant des décisions modificatives à prendre. Le Conseil valide.

Approbation compte rendu du dernier conseil municipal

Désignation du Secrétaire de séance conformément à l'Article L2121-15 du CG/CT

- 1) Délibération 1 : DM 5 Budget Commune
- 2) Délibération 2 : DM 1 Budget Assainissement
- 3) Délibération 3 : DM 1 Budget Multiservice
- 4) Délibération 4 : ZORCOMIR
- 5) Délibération 5 : Location Association BIEN ETRE
- 6) Délibération 6 : Location RELAIS et bail d'occupation précaire donne mandat au Maire pour signer tout document de bail pour un prix entre 200 et 300 euros

Questions diverses

.....

- **Désignation du Secrétaire de séance conformément à l'Article L2121-15 du CG/CT**

Hélène BOCHARD est désignée pour ce conseil.

2 Absents excusés : THIVILLIER Patrick (pouvoir donné à GRATALOUP Gilbert)

DOUDIES Jean Noël (pouvoir donné à VAGINAY Françoise)

1^{ère} délibération : DM 5 Budget Commune

Changement du poteau d'incendie (mise aux normes)

On doit payer la différence du diamètre du poteau qui n'est pas prise en charge

5824 euros sont pris en Charges exceptionnelles

Chapitres utilisés : Produits exceptionnels 077 et Charges exceptionnelles 067

Délibération adoptée

2^{ème} délibération : DM 1 Budget Assainissement – Effacement dette RUFFIER

Effacement de DETTE RUFFIER imposé par la Trésorerie sur décision du Juge

183.24 euros sont prélevés sur budget pour effacement

Chapitres utilisés : Charges à caractère général 011 et Autres Charges de Gestion courante 065

Délibération adoptée

3^{ème} délibération : DM 1 Budget Multiservice – Effacement dette RUFFIER

Effacement de DETTE RUFFIER imposé par la Trésorerie sur décision du Juge (646.90 euros dette)

650 euros sont prélevés sur budget pour effacement

Chapitres utilisés : Autres Charges de Gestion courante 065 et Autres de gestion courante 065

Délibération adoptée

4^{ème} délibération : Dossier ZORCOMIR

Zone de revitalisation des commerces en milieu rural.

Exonération de taxe pour les commerçants et les artisans, la commune répond aux critères

d'acceptation et il faut prendre une délibération avant le 01/10/2022 pour en bénéficier en 2023, il

faut que les artisans ou les commerçants aient un bâti foncier.

Pas intéressant pour la commune.

Délibération rejetée

5^{ème} délibération : Location Association BIEN ETRE

L'association sera rencontrée le 30 Septembre prochain.

6^{ème} délibération : Location « Le Relais » et Bail d'occupation précaire

Mme RODAMEL-CHEVRON Amélie se met à son compte en tant que traiteur et souhaiterait louer la cuisine du Restaurant « Le Relais » durant 2 ou 3 jours par semaine le temps d'effectuer ses travaux à Machezallet, lieu de son commerce futur.

Mandat est donné à M. Le Maire pour fixer le montant du loyer au mois entre 200 et 300 euros toutes charges comprises.

Délibération adoptée

Questions diverses :

- Appel du camion pizza : va venir à ST CYR tous les mardi soirs vers l'abri bus vers l'église
- Repas des anciens le 29/10/22 – Offert par la commune au plus de 70 ans, payant pour les autres personnes intéressées, repas préparé par Amélie RODAMEL-CHEVRON et dressé au Relais
- Invitation pour la commune à FEURS Match de basket le 22/10/22 LE HAVRE / FEURS
- Le Relais : Gilbert a contacté MILLE CAFES pour dossier à envoyer à la population pour connaître leurs besoins, en parallèle, ils viendront voir le conseil et présenté leur programme : sélection des gérants, accompagnement sur la longévité des gérants mandataires, gestion de la comptabilité, effort financier à fournir de la part de la commune qui met à disposition le Relais, en cours d'étude.
- Atelier bricolage pour les fêtes de fin d'année. Message sur Iliwap
- Possibilité animation Château du Rozier pour un futur spectacle à venir – RDV Michel TERRADE.
- Bibliothèque : permanence les mardis à mettre en place- appel aux bénévoles
- Vente de la Cure : RDV signature Vente le 27/09/22 à 17h
- Etat des lieux du Relais et de l'appartement de STAMPETE/GAETANI a été réalisé.

Fin du conseil à 21h50 - Date du prochain conseil : 21/10/2022 à 19h00

GRATALOUP Gilbert
Maire

BOCHARD Hélène
Secrétaire de séance

